

Cette politique d'entreprise définit les objectifs fondamentaux, les principes et les engagements de Cimalux S.A. en matière de sécurité et santé au travail, protection de l'environnement, décarbonation, performance énergétique et qualité des produits. Elle s'applique à l'ensemble des sites, des activités, des collaborateurs ainsi qu'aux parties intéressées pertinentes.

OBJECTIFS

La sécurité et la santé au travail, la protection de l'environnement, la décarbonation ainsi que l'utilisation efficace de l'énergie constituent des objectifs essentiels de l'entreprise de Cimalux S.A. et sont considérés à égalité avec la performance économique et la qualité des produits.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL: Conformément à la Health & Safety Policy de la société mère Buzzi SpA, Cimalux poursuit l'objectif de prévenir systématiquement les accidents. À cette fin, des analyses structurées des accidents et incidents sont réalisées afin d'identifier les priorités et de mettre en œuvre des mesures de prévention appropriées. La protection et la promotion de la santé de l'ensemble des collaborateurs constituent une priorité élevée.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS: Cimalux s'engage à limiter et à réduire les impacts environnementaux liés à ses activités et à assurer la sécurité de ses installations. Les travaux d'installation ou de modification sont réalisés conformément aux normes techniques de sécurité, puis exploités par du personnel compétent afin de prévenir tout incident. L'entreprise met en œuvre des dispositifs de préparation face aux situations d'urgence ou aux accidents majeurs potentiels, conformément à son Plan d'Urgence Interne, dans le but de maîtriser leurs conséquences et de réduire leur impact sur le voisinage et la communauté. L'ensemble des processus et des produits fait l'objet d'une évaluation régulière des risques pour l'homme et l'environnement.

DÉCARBONATION ET PROTECTION DU CLIMAT: Cimalux s'engage à une réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités et à ses produits, contribuant ainsi activement à la protection du climat. L'objectif est de réduire en continu l'intensité CO₂ des processus de production et de garantir, à long terme, une production de ciment compatible avec les enjeux climatiques. La réduction des émissions de gaz à effet de serre fait partie intégrante du développement stratégique des sites et est prise en compte dans le cadre du système de management intégré.

UTILISATION EFFICACE DE L'ÉNERGIE: Par une évaluation systématique et une amélioration continue de la performance énergétique, la consommation énergétique spécifique des sites est optimisée à long terme. L'achat de produits et de services énergétiquement performants, ayant une influence sur la performance énergétique, est encouragé de manière ciblée.

QUALITÉ DES PRODUITS: Cimalux crée de la valeur ajoutée pour ses clients, partenaires commerciaux, collaborateurs et toutes les parties prenantes. La maîtrise et l'amélioration continue de la qualité des produits, ainsi qu'un haut niveau de satisfaction client, constituent la base de relations clients durables. Les produits sont conformes aux normes applicables et sont fabriqués selon les standards technologiques et qualitatifs actuels du marché. La prise en compte des exigences des clients et une satisfaction durable sont au cœur de l'approche qualité.

MISE EN ŒUVRE ET RESPONSABILITÉS

La direction désigne les responsables de la mise en œuvre des politiques en matière de sécurité et santé au travail, environnement, énergie et qualité, et met à disposition les ressources nécessaires.

Cimalux exploite un système de management intégré (SMI) couvrant les exigences relatives à la qualité, à l'environnement, à l'énergie ainsi qu'à la sécurité et à la santé au travail, y compris un

système de management environnemental et énergétique. Ce système est régulièrement évalué, revu et amélioré en continu.

Cimalux s'engage à respecter l'ensemble des exigences légales, réglementaires et autres exigences applicables. Lorsque nécessaire, des mesures appropriées sont mises en œuvre, en tenant compte des conditions techniques, économiques et organisationnelles, afin de réduire les risques, les impacts environnementaux et les consommations d'énergie.

La sécurité, la santé, la protection de l'environnement et la performance énergétique sont des responsabilités partagées. Chaque personne est responsable de sa propre sécurité ainsi que de celle de ses collègues, visiteurs et collaborateurs d'entreprises extérieures. Toutes les activités sont réalisées en conformité avec le code de conduite de Buzzi SpA. Par une communication ouverte, des formations et le dialogue avec les collaborateurs, les autorités, les riverains et les autres parties intéressées pertinentes, un comportement responsable est encouragé.

L'EXEMPLARITÉ DU MANAGEMENT

La direction considère la sécurité et la santé au travail, la protection de l'environnement et l'utilisation efficace de l'énergie comme une mission managériale permanente et incarne cette responsabilité par l'exemple. Des plans et actions d'amélioration sont définis et suivis régulièrement. Cimalux agit auprès de ses fournisseurs et sous-traitants afin de garantir également chez ses partenaires contractuels des conditions de travail sûres, respectueuses de l'environnement et de l'énergie.

Cette politique d'entreprise est disponible en tant qu'information documentée, est communiquée au sein de l'organisation et est accessible aux parties intéressées pertinentes sous une forme appropriée.

Esch-sur-Alzette, le 24.03.2026



Dany KRIER
Managing Director
Cimalux S.A.



Frank SATZEK
Werksleiter
Cimalux S.A.